

Bienvenu·e·s à la Faculté des bioingénieurs



Notre site web:

<https://www.uclouvain.be/fr/facultes/agro/erasmus-in>

Le guide d'accueil international

BIENVENU·E·S !



Ce guide vous aidera à planifier et à organiser votre séjour à Louvain-la-Neuve comme étudiant·e d'échange ou pour un master interuniversitaire à la Faculté des Bioingénieurs AGRO-Louvain.

L'information que vous y trouverez concerne les démarches à effectuer avant votre arrivée et celles indispensables à faire au début de votre séjour pour que votre séjour soit réussi.

Coordinateur académique ERASMUS

Professeur Claude Bragard

Coordinateurs des programmes de masters interuniversitaires internationaux

Master interuniversitaire AFEPA : Professeur Frédéric Gaspart

Master interuniversitaire GEM : Professeur Pierre Defourny, Professeur Charles Bielders

Master interuniversitaire MIS-SOL : Professeur Mathieu Javaux

Gestionnaires mobilité

Mme Adeline Paulet (étudiants entrants / étudiants de masters interuniversitaires / support développement partenariats)

Madame Stéphanie Hansen (étudiants sortants / stage post-diplomation)

Croix du Sud 2 – L7.05.01 – B-1348 Louvain-La-Neuve - Belgium

Phone nr : + 32 (0)10/47 94 80

e-mail : mobilite-agro@Uclouvain.be

Le secrétariat est ouvert

Le mardi et le jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Le mercredi et vendredi de 10h à 12h

I. Avant votre arrivée

1. Admission and inscription of the Erasmus students

Dès que vous avez été sélectionné-e par votre institution, celle-ci informe l'UCLouvain de votre nomination pour un programme d'échange. Vous pourrez dès lors envoyer à Madame Paulet votre dossier concernant votre demande de séjour d'échange qui comprendra les documents suivants (au plus tard le 1^{er} mai (pour le premier quadrimestre) ou 1^{er} novembre (pour le second quadrimestre)):

- une copie de votre passeport ou carte d'identité
- votre contrat d'études ECTS ou Learning agreement, complété et signé par vous et par le coordinateur académique de votre institution
- vos relevés de notes relatives à vos années d'études antérieures
- le document « Bulletin d'inscription » envoyé par la coordinatrice d'échange, complété et signé par votre Institution ainsi que l'attestation de sélection établie par votre Institution
- le document « règlement de vie privée » (complété et signé)

Ces documents sont à renvoyer par e-mail au plus tard le 1 mai (1^{er} quadrimestre) ou le 1^{er} novembre (2^{ème} quadrimestre) à e-mail sous format d'un dossier pdf. à: mobilite-agro@uclouvain.be

Rappel Date limite d'introduction des dossiers

- **le 31 mai** pour le premier quadrimestre qui commence à la mi-septembre ou pour l'année complète
- **le 30 novembre** pour le deuxième quadrimestre qui débute début février

Détails de la procédure : <https://www.uclouvain.be/fr/facultes/agro/erasmus-in>

2. Admission et inscription pour les étudiants d'un programme de master interuniversitaire

Consultez le lien suivant : <https://uclouvain.be/fr/facultes/agro/autres-masters.html>

3. Autorisation d'inscription

Dès que votre dossier sera complet, la cellule mobilité vérifiera et si accepte transmettra votre dossier¹ au « Service des inscriptions » qui vous enverra **un mail sur votre adresse personnelle vous indiquant la procédure à suivre pour activer votre compte global et ainsi avoir accès à votre bureau virtuel et autres fonctionnalités offertes. Vous recevrez aussi par e-mail la procédure à suivre pour la commande de votre carte d'étudiant et carte d'accès.**

Pour les étudiants non-européens AYANT BESOIN D'UN VISA, le « Service des Inscriptions » (SIC) rédigera la lettre d'autorisation d'inscription et vous l'enverra avec copie à la faculté.

4. Documents à emporter avec vous

- votre carte d'identité ou votre passeport,
- l'attestation de l'Université d'origine prouvant que les études à l'UCLouvain se réalisent dans le cadre d'une convention d'échange Erasmus (ou une copie certifiée conforme),
- la preuve de votre assurance médicale – soins de santé. L'étudiant·e d'échange doit être couvert·e par une assurance soins de santé **valable en Belgique**. La preuve lui en sera demandée lors de l'inscription en faculté (formulaire E 111, ...). De par son inscription au rôle à l'UCLouvain, il/elle est couvert·e pour les accidents corporels qui surviendraient dans le cadre strict de ses activités académiques.
- l'autorisation d'inscription de l'UCLouvain pour les étudiants hors UE, ayant besoin d'un VISA.

5. Réserver votre logement

Il y a plusieurs possibilités pour trouver un logement à Louvain-La-Neuve.
Louvain-La-Neuve est un campus piétonnier avec plus de 19 étudiants et 20 000 habitants.

Cependant au vu des contraintes au niveau logement, nous vous conseillons vivement à nos étudiants de réserver votre logement bien à l'avance via le service logement de l'UCLouvain. (Service des Logements -LOGE). En effet, toutes les chambres des étudiants sont assignées sur base : 'premier arrivé, premier servi', il est donc dans votre intérêt d'envoyer une demande de logement via le formulaire en ligne dès que possible !

a. Comment réserver votre chambre à l'avance auprès du service logement UCLouvain

Veillez suivre la procédure en ligne via le lien suivant:

<https://uclouvain.be/fr/etudier/logement/a-propos.html>

Contact : inforlogementln@Uclouvain.be
Rue de la Gare, 6 – bte L1.09.01
B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique Tél: +32 10 472292
E-mail: inforlogementln@uclouvain.be

b. Différentes possibilités

- ✓ Vivre en "kot"

¹ Pour les étudiants d'un programme master interuniversitaire : une fois que vous êtes inscrits en ligne et que la Faculté a accepté votre dossier.

« Kot » est un mot néerlandophone qui signifie “junk room”. A l’heure actuelle ce terme est utilisé partout en Belgique pour désigner les appartements pour étudiants. Cela représente une chambre simple avec des zones communes (cuisine, living, salle-de-bain / douches, toilettes). Un “kot” peut être réservé à l’avance via le “Service des Logements” UCLouvain ou Via une agence immobilière privée ou via les propriétaires. Un kot UCLouvain est moins cher que les autres logements. La plupart des chambres sont situées sur le campus ou dans les environs. Vivre dans un kot signifie vivre avec les autres étudiants qui vous aident à faire connaissance avec d’autres. En général la plupart des personnes qui cohabitent parlent français, ce qui vous permettra d’améliorer votre français et la plupart des étudiants Belges parlent bien anglais. Le service de nettoyage nettoie une fois par semaine les surfaces communes.

- ✓ “Kot à projet” (KAP)
Dans un kot à projet vous partagerez un intérêt commun avec vos camarades et travaillerez sur un petit projet pendant votre période d’échange. Tous les kots à projets sont supervisés par l’université. Ces chambres peuvent être réservées par le **Service des Logements** (UCLouvain housing service).
- ✓ Le “Collège International Timothy Radcliffe” Rue René Magritte 7, (devant le bâtiment EPHEC), propose des chambres pour des étudiants en échange pour un quadrimestre. Contact: college.radcliffe@gmail.com
- ✓ Vivre en famille. Si vous souhaitez vivre dans une famille sur le campus, le service logements UCLouvain peut vous fournir une liste des propriétaires privés.

c. Logement temporaire/alternatif

Si vous ne pouviez pas trouver de logement à Louvain-La-Neuve, vous pourriez étendre vos recherches au-delà de Louvain-La-Neuve, à Wavre, Namur et Bruxelles par exemple.

Si votre chambre n’est pas disponible à votre arrivée, vous pouvez rester à/au:

- ✓ Kot Erasmus – association d’étudiants UCLouvain qui est un Kot-a-projets (KAP) qui a pour but de rassembler les étudiants en échange et étudiants Belges. En plus d’accueillir les étudiants Erasmus et d’offrir un grand nombre d’activités tout au long de l’année académique, ils proposent des logements temporaires à votre arrivée: koterasmus@gmail.com - Place des Paniers 1 – Tel. +32 (0)10 24 26 95.
- ✓ Hotel Ibis The “Hotel Ibis” est localisé à l’extérieur de Louvain-la-Neuve, Boulevard de Lauzelle 61, à 10-15 minutes de marche du centre de la ville.
E-mail: H2200@accor-hotels.com.
- ✓ Martins Hotel localisé au centre de Louvain-La-Neuve - Rue de l’Hocaille 1 – 1348 Louvain-la-Neuve - E-mail: lln@martinshotels.com Tel. +32-(0)10 77 20 20
- ✓ Piano II Grand Route 61 - 1435 Corbais, N4 entre Wavre et Gembloux - Motorway E411 – Exit 9, Tel: +32 (0)10 65 60 42 ; Fax: +32 (0)10 65 83 08
- ✓ Autres possibilités : auberge de jeunesse. L’hôtel le plus proche est à Bruxelles ou Namur (cherchez “auberge de jeunesse”: <https://www.lesaubergesdejeunesse.be/>).
- ✓ Gîte Kaleo à Louvain-La-Neuve au centre de la ville : <https://www.kaleo-asbl.be/fr/gites/louvain-la-neuve/> Rue de la gare, 2 - Louvain-la-Neuve – Tel: 010 56 02 43 E-mail: info@gite-mozaik.be

Vous pouvez aussi trouver des annonces sur les liens suivants² : <https://www.kotalouvain.be/> ; <https://www.appartager.com> ; <https://www.facebook.com/groups/17249318740> ;

² Nous ne sommes pas responsables du contenu des ces sites/liens.

<https://www.facebook.com/groups/134093889938198>;
<https://ln.etukot.be/student/logements.php> ;
www.student.be ; www.kots.be ; “Findaroom” on facebook (insert “Findaroom in the Facebook search engine);
<https://www.facebook.com/groups/642475609211295>;
<https://www.facebook.com/groups/1849887781703851>.

d. Mobilier

Si vous choisissez un “kot” UCLouvain, votre chambre sera meublée. En principe ils sont équipés avec une garde-robe, une table, une chaise, un lit avec un matelas, et dans la plupart des cas, un évier.

Les draps ne sont pas fournis mais vous pouvez louer un kit de draps, au service logement UCLouvain. Les familles en général fournissent des chambres meublées. Dans une chambre privée, celle-ci n’est pas nécessairement meublée – demandez au propriétaire ou au locataire précédent à ce sujet.

6. Langue d’enseignement

Pour réussir votre échange, une bonne connaissance de la langue française est requise.

La Faculté offre un large choix de cours en anglais ainsi qu’English-friendly :

<https://uclouvain.be/fr/facultes/agro/cours-erasmus.html>

I. Information au sujet de votre séjour

1. Pour rejoindre Louvain-la-Neuve

<https://uclouvain.be/fr/etudier/se-deplacer-en-belgique.html>

a. Par avion

Vous pouvez atterrir à Bruxelles (Zaventem) ou à Charleroi (Bruxelles Sud). Vous devrez alors prendre le train vers Louvain-la-Neuve (attention ne pas prendre direction Leuven) ou encore prendre un taxi de l'aéroport de Bruxelles (Zaventem) à Louvain-la-Neuve qui pourrait vous coûter environ 80 € !

Pour le train, il s'agit d'un train intercity (IC) – direction Ottignies avec un changement à Bruxelles Nord. A Ottignies, vous devrez prendre un train vers Louvain-la-Neuve Université (10 min). Vous pouvez aussi prendre un train (IR) avec plus d'arrêts mais sans changement à Ottignies. Si vous arrivez à Bruxelles SUD (Aéroport de Charleroi), un bus vous amènera à la gare de Charleroi et ensuite vous prendrez le train vers Louvain-la-Neuve.

b. En voiture

Depuis Bruxelles, prendre l'autoroute E 411 Bruxelles – Namur. Quitter à la sortie 8 a. Arrivé au rond-point situé sur la Nationale 4, prendre la troisième sortie du rond-point. Pour rejoindre la Faculté des bioingénieurs suivre les flèches indiquant « Biéreau » jusqu'au rond point suivant. Là, prenez à droite vers le boulevard Baudouin 1er. Ensuite au rond point suivant prenez la 1ère rue à droite (Avenue du Jardin Botanique), ensuite prenez directement la première rue à droite (Avenue Th. Schwann) et gardez votre véhicule sur le Parking P20. Continuez à pied en suivant les flèches «Faculté des biongénieurs» qui est située dans le bâtiment Mendel.

2. A votre arrivée

Première étape - Vous rendre et vous présenter **au bureau international de la Faculté** au plus tard le vendredi avant la rentrée pour recevoir toutes les informations nécessaires et vos cartes d'accès et d'étudiant sur présentation de votre carte d'assurance européenne ou de votre attestation de soin de santé.

Attention ! Les étudiant-e-s ayant eu besoin d'un visa doivent se rendre d'abord au Service des Inscriptions (place de l'Université, 1).

Mme Adeline Paulet, International office, Croix du Sud, 2 L7.05.01, 1348 Louvain-la-Neuve, De Serres, rez-de-chaussée, bureau B-151.

Deuxième étape - Contacter le service logement ou l'agence immobilière selon le cas pour organiser votre logement (voir adresse et heure d'ouverture plus loin).

Dernière étape - Vous inscrire à la commune. Si votre logement est à Louvain-la-Neuve, il faudra vous rendre à [l'Administration communale](#) pour vous y inscrire. Elle est située Voie des Hennuyers, 1 (près de la gare).

Vous devrez vous munir de:

- *votre passeport ou la carte d'identité*
- *2 photos d'identité en couleur*
- *votre contrat de location de votre logement*
- *la preuve d'affiliation à une mutuelle/assurance santé (Carte européenne E-111)*

- *une copie de votre bail de location*
- *du certificat d'inscription à l'UCLouvain*

3. Votre programme d'étude pendant votre séjour

Dès votre arrivée, il vous est demandé de confirmer votre programme d'études et **au plus tard dans les 15 jours de votre arrivée**. Cela permettra de vous inscrire aux labos, TP dès le début. Dès que votre programme aura été ajusté en fonction parfois de l'horaire ou pour une autre raison, le secrétariat se chargera d'encoder votre programme. Vous pourrez alors le visualiser via votre bureau virtuel.

Attention !

Votre inscription aux cours est faite par la coordinatrice administrative sur base de votre contrat d'études.

Vous devrez donc confirmer votre programme d'études auprès d'elle dès que possible.

Pour les étudiants d'un master interuniversitaire vous êtes invité à envoyer votre liste de cours une fois approuvée par le coordinateur à la coordinatrice administrative.

4. Activation de votre compte

Il faut dès lors activer votre bureau virtuel si vous ne l'avez pas déjà fait. **L'activation n'est pas automatique.**

Sur la **carte d'accès** figure le **numéro FGS** qui vous sera utile pour l'activation du bureau. Vous allez également recevoir un **identifiant** et un **mot de passe** via e-mail. Dès réception de l'identifiant, il vous est demandé d'activer votre bureau virtuel à l'adresse suivante : https://www.uclouvain.be/fr/inscriptions/arrivee-uclouvain-internationale#activation_compte A cette même adresse, il vous est possible de changer de mot de passe ou de retrouver votre mot de passe en cas d'oubli.

Votre bureau virtuel va devenir une nouvelle référence dans votre vie d'étudiant. Nous vous conseillons de vous familiariser à cet outil le plus rapidement possible. Il vous permettra :

- d'accéder à votre boîte mail UCLouvain ;
- de vous connecter à la plateforme Moodle pour y trouver de l'information sur les cours ;
- de consulter les valves électroniques ;
- d'accéder à votre parcours universitaire (résultats, ...) ;
- d'accéder aux répertoires des étudiants et du personnel de l'UCL ;
- de vous inscrire aux examens ;
- de suivre l'actualité de l'UCLouvain et la vie à l'UCLouvain ; ...

5. Le calendrier académique

<https://uclouvain.be/fr/facultes/agro/calendrier-academique.html>

Il est fortement conseillé aux étudiants d'assister aux cours dès le début, afin d'éviter du retard dans leurs études.

a. Les examens

Les cours sont répartis sur deux quadrimestres et 3 sessions d'examens sont organisées: janvier, juin et septembre. La session de janvier concerne tous les cours du premier quadrimestre, la session de juin uniquement ceux du deuxième quadrimestre. L'étudiant passera les examens non

réussis en janvier ou juin durant la session de septembre. La présentation des examens fait l'objet d'une **inscription** aux examens en faculté via le bureau virtuel. Il faut savoir qu'un même examen ne peut être présenté plus de deux fois au cours de la même année académique. L'étudiant d'échange s'inscrira à tous les examens des cours qu'il a suivis durant son quadrimestre. En cas d'échec, il pourra présenter une seconde fois cet examen en septembre.

6. Informations pratiques sur la vie et le séjour en Belgique

a. Monnaie et types de paiement

En Belgique, l'unité monétaire est l'euro. Pour la durée de votre séjour, il est utile d'ouvrir un compte dans la banque de votre choix (condition: être inscrit-e à l'UCLouvain et à la commune).

b. Physionomie du pays et climat

La Belgique a une superficie de 30539 km² et compte dix millions d'habitants. Le climat est tempéré et très variable. La température varie entre +12°C et +30°C (été) et -15°C et + 15°C (hiver). Il est conseillé d'emporter des vêtements chauds, des vêtements imperméables, des vêtements légers et des chaussures fermées.

c. L'alimentation en Belgique

La cuisine belge est variée et relativement bien équilibrée. En toute saison, on peut facilement trouver fruits et légumes les plus divers, y compris les produits exotiques, venant du monde entier. Sur le site de Louvain-la-Neuve, il existe de nombreux magasins et supermarchés pour vous approvisionner. Un marché a lieu tous les mardis et samedis. Les restaurants universitaires proposent des repas complets.

d. Services publics et privés: heures d'ouverture

Commerces: de nombreux commerces sont installés sur le site; vous y trouverez des magasins d'alimentation, de vêtements, de cadeaux, de presses, des librairies, des papeteries, etc ... Ils sont, en général, ouverts à partir de 8h00 ou 10h00 jusqu'à 19h00; ils sont fermés le dimanche.

Banques: plusieurs banques ont une agence sur le site et permettent l'ouverture de comptes, de transactions, etc... . Elles sont ouvertes du lundi au vendredi entre 9h00 et 15h00.

Cafés, restaurants: ils sont nombreux sur le site et sont très variés. Les cafés sont généralement ouverts de 8h00 du matin à 1h00 du matin et les restaurants de 11h00 à 24h00.

e. Déplacements

Louvain-la-Neuve s'est structurée en différents quartiers d'habitation. Tout le centre de la ville est piétonnier mais des accès en voiture y ont été aménagés en souterrain. Des liaisons en train ou en bus sont possibles à partir de Louvain-la-Neuve vers d'autres villes. Un service de navette permet de se déplacer entre le site de Louvain-la-Neuve et celui de Bruxelles où se trouve la Faculté de médecine.

f. Eau/Electricité

L'eau est potable partout, sauf indications contraires. Le courant est de 220 volts.

g. Culte

A Louvain-la-Neuve, vous trouverez non seulement une paroisse catholique mais aussi une mosquée, une communauté protestante et orthodoxe.

h. Quelques coutumes

Les us et coutumes varient d'un pays à l'autre, en voici quelques-uns valables en Belgique:

- Les prix affichés sont des prix fixes
- Si un rendez-vous est fixé à une heure précise (par exemple 10h30), il est important de s'y présenter à l'heure précise
- Les jours fériés (congé légal et fermeture) sont:
 - 1^{er} janvier
 - Lundi de Pâques
 - 1^{er} mai
 - Jeudi de l'Ascension
 - Lundi de Pentecôte
 - 21 juillet (fête nationale)
 - 15 août
 - 27 septembre (fête de la communauté française de Belgique)
 - 1^{er} novembre
 - 11 novembre
 - 25 décembre

i. La vie culturelle

Pour obtenir des informations sur le travail et la vie culturelle à Louvain-la-Neuve, le «Guide pratique de l'étudiant» vous sera très utile. Il vous renseignera également sur les différents événements sur le campus et notamment ceux du théâtre ("Jean Vilar") situé Place Rabelais. Une carte « culture » est également disponible et vous donne des réductions sur de nombreux spectacles.

j. Cercles/Régionales

«KAP» organise beaucoup d'événements sociaux autour de l'enfance et d'événements culturels. Parmi les KAP'S, il y a ceux appelés "cercles" et "régionales". Les "cercles" sont des groupes d'étudiants de la même faculté ayant les mêmes intérêts. Les «régionales» rassemblent les étudiants d'une même région.

La plupart d'entre eux ont des rites appelés «baptêmes» pour l'étudiant-e qui souhaite en devenir un membre officiel.

Tous les cercles et régionales ont leur propre bar ou "siège", où ils vendent de la bière et d'autres boissons. Les prix sont très raisonnables vu qu'ils n'ont pas d'intérêt commercial. Si vous voulez sortir et découvrir la vie estudiantine à Louvain-La-Neuve, il est indispensable de passer par un cercle ou une régionale.

k. Centre sportif

Le centre sportif de Louvain-La-Neuve est l'un des plus grands centres sportifs en Belgique. Il est situé dans le quartier "Hocaille", à 10 minutes à pied du centre-ville de Louvain-la-Neuve. Il y a aussi une grande piscine. Les premières semaines du semestre, vous bénéficierez de l'entrée gratuite

afin d'essayer un sport de votre choix. Une fois que vous aurez décidé de poursuivre vos activités sportives.

<https://uclouvain.be/fr/etudier/sport>

Nous espérons que ce guide répondra à la plupart de vos questions.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute autre demande d'information ou consultez :

La Faculté n'est pas responsable des changements susceptibles de se produire en ce qui concerne les dates et montants repris dans le document. Ils y sont à titre indicatif et peuvent être modifiés entre le moment de la parution de la brochure et le moment où l'étudiant arrive en Belgique.

Profitez de votre séjour !